

10^c.

Journal du Lot

10^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUËSLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne ou son espace)	50 cent.
RÉCLAMES (— d' —) 3 ^e page	1 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

A l'unanimité la Chambre demande le désarmement de l'Allemagne. — L'Amérique et le Traité. — La grève des cheminots anglais. — Les élections italiennes... et les élections françaises. La lutte est proche. Organisons-nous, enfin, pour assurer l'échec des politiciens.

Après avoir ratifié le traité à une très forte majorité, la Chambre s'est occupée de la motion Lefèvre relative au désarmement de l'Allemagne.

M. Viviani a mis la question au point, dans une heureuse intervention, lorsqu'il a déclaré : « Au fond, les textes valent moins que la volonté des hommes et des faits. Le traité pourrait être dix fois meilleur ; il serait sans force réelle si les peuples ne rassemblent pas leur volonté pour lui donner sa puissance. Il pourrait être dix fois plus médiocre ; si les peuples, les gouvernements et les Parlements le veulent, il aura cette vigueur morale que la rédaction peut-être ne lui aurait pas donnée. »

Le traité sera donc ce que les Alliés voudront qu'il soit.

Après les discours de M. Viviani, la Chambre ne pouvait que se rallier à la motion de la Commission. C'est ce qu'elle a fait. A l'unanimité de 503 votants elle invite « le gouvernement à s'entendre avec les puissances alliées et associées en vue de l'exécution de toutes mesures rendant effectif le désarmement de l'Allemagne et de ses alliés par l'interdiction de certaines fabrications de guerre et par toutes autres dispositions jugées nécessaires ».

Cette unanimité qu'on n'avait plus retrouvée depuis août 1914 prouvera à nos ennemis que le Pays tout entier exécute le pacte soit loyalement exécuté.

En premier lieu l'Allemagne doit être mise dans l'impossibilité de reconstituer une armée qui puisse être un danger pour l'Europe.

Certes, il ne faut pas s'y tromper, l'Allemagne a de nombreux moyens de tourner le texte impératif du traité. Elle pourrait notamment s'entendre avec un pays voisin complaisant ; elle accumulerait chez lui, un stock important de matériel de guerre qui n'aurait qu'à franchir la frontière le jour où une nouvelle agression serait décidée à Berlin. C'est dire que nous n'avons pas de moyen absolument efficace pour empêcher l'Allemagne de préparer une guerre de revanche. Les garanties matérielles ne vaudront que par la politique des gouvernements Alliés.

Il appartient donc à la Ligue des Nations, qu'on songe à réunir sans retard à Washington, de travailler à encercler l'Allemagne par un cordon d'Etats dont les intérêts resteront solidaires de ceux des Alliés. Si nous savons rendre notre concours indispensable à toutes ces puissances, elle n'aura aucun intérêt à seconder les vues d'une Allemagne agressive.

C'est un résultat qui n'est pas au-dessus des efforts de la Ligue des Nations.

En attendant, la France a le devoir de rester forte. C'est encore sa meilleure sauvegarde.

Le Sénat Américain votera-t-il ou ne votera-t-il pas le Traité de paix ? Les avis continuent à être partagés. Pourtant, le rejet par cette assemblée de l'amendement Fall, qui avait pour but d'empêcher la ratification, autorise une prévision optimiste. La presse Yankee estime, en général, que ce vote est un indice favorable à l'adoption.

D'autre part, la grande majorité obtenue au Parlement français en faveur de la ratification, l'appel chaleureux de M. Clemenceau au Sénat américain et la nouvelle que le traité pourrait, sous peu, être rendu définitif par la signature d'un « décret-loi » italien influencent l'opinion aux Etats-Unis.

On peut prévoir le rejet des autres amendements hostiles au Traité et le vote de ce dernier dans un avenir prochain par le Sénat de Washington.

En ce cas, la Ligue des Nations aurait prochainement le champ libre pour se préoccuper d'assurer l'exécution loyale du Traité.

La grève des cheminots anglais est terminée. La solution était prévue en raison de l'hostilité totale de l'opinion pour les grévistes. M. Lloyd George ne pouvait capituler devant des prétentions exagérées.

Passant par dessus la tête des meneurs, le Premier anglais avait lancé un

vibrant appel aux cheminots. Nombre de ces derniers, fatigués peut-être d'une attente ruineuse, avaient rejoint leur poste et la situation matérielle s'améliorait grandement.

D'autre part, il semble que les grévistes ne pouvaient pas compter sur un mouvement général de solidarité chez les autres corporations. Ces dernières, impressionnées par l'hostilité du public, hésitaient à voter l'arrêt du travail.

En résumé, la ferme attitude du gouvernement, puissamment secondé par le concours de milliers de volontaires, a désorienté les promoteurs du mouvement.

L'échec de la grève générale était inévitable. On l'a précipité par le maximum de concessions possibles.

Ce résultat était nécessaire, car une nation qui aurait capitulé devant le chambardement et l'anarchie aurait été une nation finie.

La Chambre italienne est à peine dissoute que déjà la campagne électorale bat son plein. Elle est, paraît-il, d'une violence inouïe.

M. Nitti a lancé un appel à ses électeurs. Il tient un langage plein de sagesse : Il faut, dit-il, réunir tous les efforts en une volonté tenace de rénovation. Avec une dette de plus de 70 milliards (elle sera peut-être bientôt de 100), avec une différence entre importations et exportations de quatre milliards, avec la baisse du change, la cherté du fret et des matières premières, avec une production réduite, l'Italie a besoin d'union, de travail et de paix.

L'Italie a par-dessus tout besoin d'abandonner les luttes intestines. J'ai été de ceux qui ont adhéré à l'idée de la guerre dès le premier jour ; je l'ai soutenue de toutes mes forces et j'ai donné le meilleur de mon âme au triomphe de notre cause... Mais maintenant la paix est nécessaire.

Et M. Nitti montre le danger d'une politique d'annexion. Il ne conteste pas l'italianité de Fiume, mais il ne croit pas qu'une politique brutale puisse servir l'Italie qui a un besoin urgent de l'aide américaine.

Il faut donc restaurer la discipline, imposer silence aux exaltés et... se remettre au travail pour la résurrection du pays.

Nos voisins feront triompher le programme de M. Nitti et ils se refuseront à lancer leur pays dans une aventure qui n'apporterait, sans le moindre doute, que déboires et déceptions à la nation en consommant sa ruine.

Nous entrerons les derniers dans la mêlée électorale, mais quels que soient les efforts de nos primés il semble bien que l'heure de la lutte va sonner.

On lira, plus loin, un remarquable article de notre éminent collaborateur parisien sur les élections. A notre avis, il n'est plus possible que le mode de scrutin puisse être modifié. Il faudra aller à la bataille avec un système électoral stupide qui mécontentera tout le monde.

Du moins, prenons la résolution de tirer de ce système tout ce qu'il peut donner de bon.

Pour cela, nous devons aider à la constitution d'une liste d'union sur un programme républicain. Nous avons le devoir, d'opposer une pareille liste à celle des politiciens.

On donne comme probable une liste composée :

d'un poilu

d'un paysan

et d'un républicain

bien unis sur un programme républicain et économique. S'il en est ainsi, nous pourrions, sans arrière-pensée, dans un sentiment d'union sincère, voter d'enthousiasme pour cette liste et assurer son succès à une écrasante majorité.

A. C.

Ce n'est pas clair

L'amiral von Tirpitz, qui fut l'acharné partisan de la guerre sous-marine, publie ses Mémoires. C'est encore un plaidoyer en faveur de l'ex-Kaiser. Les journaux qui annoncent la publication, donnent cet extrait de la préface :

« La faute de l'Allemagne n'a pas été la création d'une puissance militaire, mais sa faiblesse intime qui n'en comprit pas l'utilisation et son erreur sur ses adversaires. »

Comprenez-vous ?... Non ?... Ça ne nous étonne pas. Tout ce qui n'est pas clair, n'est pas français, disait Rivarol. Il n'est pas surprenant que le boche Tirpitz écrive des choses obscures.

ENCORE LES ÉLECTIONS

Paris, 2 octobre 1919.

Voici enfin le traité voté. Il n'est pas bon, il nous paie mal de nos sacrifices et de nos pertes ; il laisse l'Allemagne forte ; il ne règle pas la situation de la Russie ; il porte la marque de l'égoïsme anglais et du mercantilisme américain ; il n'aura de valeur que si nous demeurons forts, et il nous condamne à rester l'arme au pied comme par le passé. Mais, comme il était devenu indispensable de le voter, les ennemis du ministère qui l'avaient combattu et qui avaient même essayé de provoquer une crise ministérielle, en dissimulant leurs ambitions derrière leur patriotisme, ont fini par l'adopter. Ce n'était pas la peine de faire tant de vacarme pour en venir là ! Ils se vantaient, il est vrai, d'avoir obtenu de M. Clemenceau la promesse de travailler à l'améliorer ; mais il saute aux yeux que le président du Conseil n'avait pas besoin de leurs sommations pour s'employer à cette besogne.

Au reste, le soin de perfectionner le traité n'est pas la préoccupation dominante de la Chambre. Ce qui inquiète avant tout les députés sortants, c'est le souci de leur réélection. Tout le monde reconnaît que le système électoral voté par le Parlement, à la requête de M. Briand, est absurde et ne tient pas debout. Comme l'a si bien dit M. Pams, ministre de l'Intérieur, et comme je l'avais dit moi-même, il y a quelques mois, le système adopté juxtapose deux principes contradictoires, dont l'accouplement est un défi au bon sens, à savoir le principe majoritaire et le principe de la proportionnelle ; il dénature et il fausse la consultation populaire ; il proclame élus ceux qui ne le sont pas ; il empêche l'opinion de se prononcer nettement ; il risque d'amener de grosses surprises. On conçoit que les arondissementiers, les partisans du scrutin de liste pur et simple avec un second tour, et même les partisans de la proportionnelle intégrale soient extrêmement mécontents et qu'on parle encore dans les couloirs de mettre une dernière fois en question l'existence de la loi.

D'ailleurs il semble que certains partisans de cette loi absurde ne soient plus aussi sûrs de l'excellence du mode de scrutin qu'ils ont voté. Ils ont fait dernièrement un petit tour dans leurs circonscriptions, et ils ont constaté que les dispositions des poilus qu'on vient de démobiliser étaient plutôt hostiles aux députés sortants. Dans bien des départements, des ligues de combattants se sont formées, et le mot d'ordre de toutes ces ligues est le suivant : « Nous ne voulons plus un seul député sortant, tant, à moins qu'il ne soit allé au feu ou qu'il n'ait rendu à la patrie ou « aux habitants des régions envahies « quelque service considérable ». Leur haine est particulièrement vivace contre les généraux et les députés qui n'ont pas demandé ou voté les crédits nécessaires à l'artillerie lourde, contre les députés qui n'ont pas aidé ou forcé l'Etat-major à nous munir d'obus, à tous ceux enfin qui, par faiblesse, par esprit d'intrigue, par complaisance pour les traités, les espions, les naturalisés suspects ou les sujets ennemis ont fait durer la guerre deux ou trois ans de plus qu'elle n'aurait duré si nous avions été prêts, et qui ont fait tuer ainsi 5 ou 600.000 hommes de plus qu'il n'aurait fallu. Les députés ont beau dire : « nous n'étions pas les maîtres » ; les poilus leur répondent :

« Vous étiez bien les maîtres quand « vous avez renversé au début de la « législature le ministre Ribot après « deux jours d'existence ; quand vous « avez refusé de voter un emprunt de « 1.500 millions pour les dépenses mi- « litaires, sous prétexte que les inté- « rêts ne pouvaient pas être soustraits « à l'impôt sur le revenu ; quand vous « ricanez lorsqu'on vous parlait du « péril allemand ; quand malgré tout « ce que vous disaient Poincaré et les « ministres, vous vous obstinez à fermer les yeux sur les préparatifs de « l'Allemagne ! Vous étiez bien les ma- «îtres de ne pas travailler pendant la « guerre à nous aliéner nos plus solides « alliés... Qui donc vous forçait à dé- « fendre et à tenter de soustraire à la « justice des espions ou de nos boches « naturalisés, pendant que nous nous « faisons casser la g., pour vous per- « mettre, de vous payer, en compagnie « d'actrices à la mode ou de petites « grues, des diners à 300 francs par « tête dans les grands restaurants... »

Il paraît que ce petit dialogue se poursuit dans certaines circonscriptions. L'animosité des poilus contre certains députés sortants est telle que des pêcheurs en eau trouble ont déjà essayé de la canaliser pour ainsi dire

à leur profit. La Démocratie Nouvelle, rédigée par un socialiste repentant, s'emploie de tout cœur à cette œuvre. D'autres groupes contestent à Lysis de la Démocratie Nouvelle le droit de travailler à cette besogne. Enfin le journal le Pays, fondé l'an dernier, par des amis de Caillaux, essaie lui aussi de grouper les poilus. Quoique les uns et les autres s'évertuent de leur mieux à gagner les démobilisés à leur cause, il semble, d'après les conversations que j'ai eues avec de nombreux collègues, que dans chaque département les poilus n'en fassent qu'à leur tête et qu'ils n'aient qu'une idée commune, le nettoyage des tranchées électorales, c'est-à-dire l'expulsion des députés incapables, imprévoyants, compromis dans les intrigues ou les affaires véreuses, ou suspects de complaisance pour les Boches de tout sexe et de tout poil. Il y a même des départements où cette haine contre les sortants devient très injuste et ne distingue pas entre les innocents, qui sont la majorité et les coupables qui, bien qu'assez nombreux, sont cependant beaucoup moins nombreux que les autres.

Cet état d'esprit alarme la Chambre. « Cela fait tache d'huile, me disait hier un député de l'Ouest ». Les plus clairvoyants calculent que, si les poilus ne réussissent pas à faire passer une liste à eux, ils troubleront au moins toutes les dispositions des chefs de liste qui ont réalisé localement l'union ou toutes les combinaisons de ceux qui ont réussi à obtenir, par la persuasion ou par l'argent, le concours de leurs ennemis de la veille afin de figurer avec eux sur la même liste.

Que l'on joigne à cela la résolution prise par les socialistes de faire bande à part et de présenter des candidats dans chaque département, l'état d'esprit d'un petit nombre de démobilisés qui, dans certains centres, sont devenus franchement anarchistes, et l'on verra aisément que les élections prochaines risquent d'être extrêmement confuses et réservent de grosses surprises. C'est ce qui explique que les ennemis acharnés de la République, comme Maurras et Daudet de l'Action Française, après avoir préconisé l'an dernier l'abstention électorale, aient réagi depuis quelques mois de jeter le parti royaliste dans la mêlée pour profiter du gâchis créé par la loi électorale. Les droitiers se vantent communément de faire entrer à la Chambre 100 ou 150 des leurs.

Mais c'est ce qui explique aussi que les vieux républicains, notamment les radicaux, prennent l'alarme et que ceux qu'on appelle dédaigneusement les « arondissementiers » n'aient pas perdu tout espoir de remanier la loi et d'obtenir le rétablissement du scrutin d'arrondissement ou du scrutin de liste avec un second tour.

D.-A. F.

INFORMATIONS

Fin de la grève des cheminots anglais

La grève des cheminots s'est terminée dans les conditions suivantes :

1. Le travail reprend immédiatement ;
2. Les négociations se poursuivront et devront être terminées avant le 31 décembre ;
3. Les salaires resteront fixés au taux actuel jusqu'au 30 septembre 1920 ;
4. Aucun cheminot adulte ne recevra moins de 51 shillings par semaine, aussi longtemps que le coût de la vie ne sera pas moins de 10% au-dessus de la moyenne d'avant-guerre ;
5. Les grévistes acceptent de travailler en parfaite harmonie avec ceux de leurs camarades qui sont restés à leur poste et retournés au travail et aucun homme ne sera victime de la grève, de quelque façon que ce soit.

M. Wilson hors de danger

Le bulletin de santé de M. Wilson annonce que le président a passé une très bonne nuit et dit que s'il y a un changement, il s'agit d'un changement favorable. L'appétit et le sommeil s'améliorent.

Les beautés du bolchevisme

Plusieurs français sont encore enfermés aux camps de travaux forcés de Pokrovski. En outre, une trentaine de nos compatriotes sont détenus à Boutziki. Ils y sont logés dans des locaux, sans fenêtres ni portes, enchauffables. Ils n'ont que des vêtements d'été, pas de chaussures. Ils travaillent quatorze heures par jour

et ne reçoivent qu'une ration quotidienne de 300 grammes de pain mélangé de lin. Les envois de la société française de bienfaisance ne leur parviennent plus.

Le témoin oculaire qui a rapporté ici ces renseignements affirme qu'aux premiers froids nos compatriotes succomberont.

La croix de guerre à Saint-Omer

Saint-Omer a reçu dimanche, des mains de M. Abrami, sous-secrétaire d'Etat à la guerre, la Croix de guerre qui lui vaut cette citation à l'ordre de l'armée :

La ville de Saint-Omer, centre important de communications, a été exposée à d'incessants bombardements par avions qui ont fait dans sa population de nombreuses victimes. A conservé, malgré le danger, une attitude stoïque et s'est attaché pendant toute la guerre à maintenir sa vie économique, rendant ainsi d'éminents services aux armées alliées et aux pays.

L'armée nouvelle

L'armée permanente de demain se composera :

1. De militaires de carrière constituant les troupes de couverture sur le pied de guerre et les cadres chargés de l'instruction des jeunes recrues et de la préparation de la mobilisation ;
 2. D'écoles de recrues où passeront tous les Français.
- Un an de service actif est maintenant largement suffisant au cours duquel des permissions pourront être accordées jusqu'à concurrence de deux mois, ce qui fait dix mois de service actif.

CHRONIQUE LOCALE

NOS CHEMINS

Les vendanges battent leur plein ; corbeilles, paniers, barriques sont amenés à pied d'œuvre, au bas des vignes, pour recevoir les raisins.

Pour se rendre à la vigne, le bourioc traîne allègrement le charretton et le cheval fait rouler facilement le lourd camion. Mais, au dire des vendangeurs, au retour, le charretton et le camion chargés de barriques pleines languent d'une façon intempestive, dangereuse.

Tous les chemins sont défoncés depuis 5 ans au moins ; et, depuis cette époque, ils n'ont reçu aucune visite d'ouvriers vicinaux ou communaux pour les mettre en état.

Ce n'est qu'en conduisant le bourioc ou le cheval par la bride, qu'en maintenant les barriques même attachées sur le charretton ou sur le camion, que les vendangeurs parviennent à sortir des chemins défoncés, ou insolitement pierreux, pour rejoindre la grande route laquelle bien que mal entretenue, permet au bourioc, ou au cheval de traîner sans heurt trop violent, charretton et camion.

Le chemin de Récouchet à Cabessut, dont nous avons signalé, ici-même, l'état épouvantable, a fait et fait en ces jours de vendange, le désespoir des propriétaires, dont les atterages ne pouvaient, une fois engagés dans le chemin, ni avancer, ni reculer.

Les propriétaires de cette partie du territoire de Cahors ont le droit de se fâcher.

Voyons ! Il y a 5 ans, on leur a promis de réparer le chemin, à la condition qu'ils versent une somme fixée d'avance. A cette somme la commune, conformément au règlement, avait promis de verser une somme équivalente.

Les propriétaires de Cabessut ont versé la somme demandée ; et, aussitôt, le service de la voirie a procédé au récolement du chemin défoncé de Récouchet. Il y a entassé une montagne de pavés. De ce fait, le chemin est devenu impraticable, voire dangereux pour les charrois qui s'y aventurent.

Or, si la souscription des propriétaires a été versée et... employée, — oui, employée — la subvention de la commune a pu être versée, mais elle n'est restée toujours en caisse, à moins, ce qui est plus probable, qu'elle n'ait pas été encore versée.

Dans tous les cas, les travaux de cylindrage ne sont pas exécutés... depuis 1914 !

On ne saurait se moquer plus agréablement des contribuables, doublés de souscripteurs volontaires, par dessus le marché !

Il y avait, dans le temps, un rouleau compresseur communal. Ce serait le moment de s'en servir. Nous arrivons à la mauvaise saison pendant laquelle, si on ne fait aucune réparation, un grand nombre de chemins vicinaux seront impraticables. Le chemin de Récouchet est un de ceux-là, un des premiers même à être servis, puisqu'aussi bien ceux qui le fréquentent, ont payé relativement cher une mauvaise réparation.

Il serait donc temps de songer à ce chemin, et à ceux qui comme lui sont d'intérêt public.

Les propriétaires se fâchent ; ils vont pétilonner, et, c'est bien le moins qu'ils puissent faire, puisqu'ils ont payé leur quote-part de réparation. Que par ailleurs, on emploie la quote-part promise pour mettre en état le chemin. C'est de l'honnêteté pure, cela. Avec les propriétaires de Cabessut lésés dans leurs droits, nous le disons hautement. Le service de la voirie communale en prend trop à son aise.

LOUIS BONNET.

Médailles militaires

Les décorations posthumes dans l'ordre de la médaille militaire sont attribuées aux sous-officiers et soldats du 207^e dont les noms suivent :

Felzine (Aguste-Batiste), soldat au 207^e rég. d'infanterie ; bon soldat. Tué le 20 décembre 1914, en Champagne au cours d'une attaque des tranchées ennemies pendant laquelle il a fait preuve du plus beau courage. A été cité.

Faye (Pierre), soldat au 207^e rég. d'infanterie ; bon soldat. Tué le 27 mars 1915, en Champagne en se portant à l'attaque des tranchées ennemies. A été cité.

Faure (Marial), soldat au 207^e rég. d'infanterie ; bon soldat. Tué le 8 septembre 1914, à la bataille de la Marne en faisant vaillamment son devoir. A été cité.

Force (Edouard), soldat au 207^e rég. d'infanterie ; soldat valeureux qui a fait preuve du plus bel esprit de sacrifice, en se portant courageusement à l'assaut des tranchées ennemies le 30 décembre 1914, à Perthes-les-Hurlus. Mort en brave. A été cité.

Sont décorés de la médaille militaire :

(Pour prendre rang du 12 avril 1916.)

Cluzel (Amédée), soldat à la 4^e compagnie du 7^e rég. d'infanterie ; « Bon et brave soldat. A été très grièvement blessé, le 31 décembre 1914, devant Mesnil-les-Hurlus, en montant à l'attaque de la tranchée Blanche. Amputé de la jambe gauche. »

(Pour prendre rang du 28 juillet 1916.)

Maisongrande (Léon-Louis), soldat territorial à la 8^e compagnie du 7^e rég. d'infanterie ; « Bon soldat, courageux et très dévoué, qui a toujours fait son devoir en toutes circonstances. A été très grièvement blessé à son poste de combat, le 17 février 1915, devant Perthes-les-Hurlus. »

(Pour prendre rang du 24 mars 1916.)

Peyraud (Damas-Jean-Jacques), caporal territorial à la 10^e compagnie du 207^e rég. d'infanterie ; « Le 26 septembre 1914, atteint d'une entorse, a refusé de rester en arrière au moment où sa compagnie allait être engagée contre l'ennemi, à Vargemoulin et a été grièvement blessé au cours du combat. »

Citation à l'ordre de l'armée

L'Officiel publie la citation suivante à l'ordre de l'armée :

Paillade (Louis-Marie-Elie), lieutenant à la 8^e compagnie du 7^e rég. d'infanterie ; officier d'une bravoure et d'une énergie exceptionnelles. Le 24 avril 1918, à la tête de sa compagnie, a dirigé une série de contre-attaques pour dégager le village de Hangard-en-Santerre, encerclé par l'ennemi ; a résisté avec une poignée de braves pendant quinze heures. Deux blessures. Trois citations.

Nos félicitations.

Nous avons annoncé, dans un précédent numéro, que M. Grillon, préfet du Lot, avait été cité à l'ordre de l'armée pour sa courageuse attitude pendant le bombardement de Verdun, alors qu'il était sous-préfet de cette ville.

La citation est ainsi conçue :

« A, pendant les bombardements qui ont précédé l'attaque de la place de Verdun, donné le plus bel exemple de courage et de dévouement. Puis, lors de l'évacuation de la population, effectuée dans des conditions particulièrement difficiles et dangereuses, s'est montré un auxiliaire précieux pour le commandement en continuant à payer le logement de sa personne. »

Nous adressons à M. Grillon nos félicitations.

Mutation
M. Gallien, lieutenant au 7^e d'infanterie passe au 136^e.

Service de santé
Notre compatriote M. Périé, de Francoules, médecin-major de 2^e classe, passe place de Saintes, centre spécial de réforme.

Chose d'Allemagne
Un négociant du Var me racontait dernièrement le fait suivant :

Un voyageur vient de faire ses propositions à un prix stupéfiant 80 %, meilleur marché que d'autres maisons. Mais, lui dit-il, il me semble vous reconnaître. En effet, je suis un tel, votre voyageur depuis 5 ans avant la guerre. J'ai été prisonnier un an, en France; rapatrié comme grand blessé, j'ai été affecté à vos prisons pendant 3 ans; je parle encore mieux français que précédemment. Comme il insistait, en vain, pour obtenir une commission, il me dit : « vous ne pouvez pas lutter avec nous. Nos ouvriers se mettent carrément à la besogne etc. » — Mais vous ne pouvez pas me faire parvenir une commande. — Donnez-la moi et vous verrez !
Ce négociant ne m'a pas dit s'il avait refusé ou accepté, il en a été bête !
A propos vous savez que, quelques mois après la rentrée des Français à Strasbourg, la Commission municipale démissionnaire; le conseil municipal de Metz vient d'en faire autant ! Les Boches doivent se tordre ! Moi, ça m'écoeure !
Ant. CHÉRY

Les distributions de lettres et de journaux

Des dépositaires du Journal du Lot et des abonnés nous écrivent pour nous signaler que le journal ne leur parvient que le lundi. C'est depuis la fermeture des bureaux de poste et la suppression des tournées des facteurs, le dimanche, que ces retards se produisent.

Les correspondances, les journaux arrivés le dimanche matin seraient, nous dit-on, portés le dimanche à la mairie où les intéressés doivent aller les prendre.

Probablement que le dépôt dans les mairies ne doit pas être effectué dans toutes les communes, puisque nous recevons de nombreuses réclamations.

Il est à souhaiter que l'administration fera le nécessaire pour ne pas léser davantage les intérêts du public déjà surchargé de soucis et bientôt d'impôts.

L. B.

P. T. T.

L'Officiel publie le décret du ministre du commerce et des P. T. T. portant qu'au point de vue du fonctionnement des services postaux, télégraphiques et téléphoniques et des services qui s'y rattachent, les départements de la métropole sont groupés en 15 régions.

Le Lot est compris dans la 13^e région, avec, pour chef-lieu, Toulouse.

Ce n'est pas encore cette organisation qui facilitera les services de communications rapides, au moins dans le Lot.

Mal desservis aujourd'hui comme hier, tant au point de vue télégraphique que téléphonique, nous serons aussi mal desservis demain.

C'est un peu plus de paperasserie, c'est une satisfaction d'amour-propre pour le directeur de la Haute-Garonne qui prend le titre de directeur régional et ce sera probablement tout.

L. B.

Ecole Polytechnique

Parmi les candidats reçus définitivement à l'Ecole Polytechnique, nous relevons avec plaisir le nom de notre jeune compatriote Giustiniani, ancien élève du Lycée Gambetta, fils de M. Giustiniani le sympathique huissier de la rue Gustave Larroumet.

Nos félicitations au jeune lauréat.

Retraite en musique

Samedi soir, les tambours, les clairons, la musique du 7^e ont parcouru les Boulevards, les principales rues de la ville en jouant la retraite.

Un nombreux public a suivi les

excellents musiciens de notre brave régiment et a manifesté sa satisfaction de cette reprise des retraites qui, avant guerre, obtenaient toujours un vif succès dans notre ville.

La conférence de José Germain

On nous communique :

Toutes les notabilités de Cahors étaient conviées, dimanche dernier, en pleine fête locale par l'Association nationale pour l'organisation de la démocratie, aux fins d'entendre le distingué délégué du Syndicat Français, M. José Germain, combattant notoire et orateur de talent. En la salle de l'Hôtel-de-Ville sous la présidence de M. le 1^{er} adjoint, le conférencier développa le programme politique qui s'impose à tous les républicains de France, s'ils veulent sauver l'Etat d'une ruine prochaine.

Faire un bon Etat au-dessus des partis, remplacer la politique pure par l'économie politique, telles sont les idées de Probus, idées pratiques et précises réalisées dans une quadruple constitution du Travail, de la Famille, des Services publics et de l'Etat.

Il faut sauver la France menacée. Seule l'union autour de ce programme minimum qui corrige toutes les fautes de l'avant-guerre peut le réaliser.

M. José Germain vivement applaudit à fait de bonne besogne et les habitants de Cahors lui sont reconnaissants de cette leçon jetée sur un problème un peu sombre. R. W.

Fête de la place Galdemar

Malgré de fortes bourrasques qui sont tombées dimanche et lundi, la fête de la place Galdemar a eu lieu et a été fort réussie. La jeunesse du quartier avait décoré la place avec un goût parfait; les illuminations, le soir, étaient du plus bel effet. Le bal fut très animé dimanche et lundi.

Nos félicitations aux organisateurs

Electrification du département

Une réunion a eu lieu samedi 4 octobre à la Préfecture en vue d'étudier les questions d'électrification dans le département à soumettre à l'Assemblée départementale sous la présidence de M. Grillon, Préfet du Lot.

M. de Magay, ingénieur du bureau d'électricité de Paris, a présenté un important rapport.

M. Dou, ingénieur en chef du département, a également donné connaissance d'une importante étude sur la question.

Après un échange de vues auquel prirent part plusieurs des personnes convoquées et quelques observations de M. Vayssier, il fut décidé que les travaux préparatoires de MM. de Magay et Dou, ainsi que le discours de M. Rey, seraient réunis en brochure.

Une commission fut ensuite constituée pour instruire la question. Cette commission se réunira prochainement.

Société d'Agriculture du Lot

Les adhérents de la Société d'Agriculture du Lot sont priés d'assister en nombre à la réunion générale qui aura lieu, le dimanche 12 courant, à 14 h. au siège social, 14, rue du Président Wilson.

MM. les Membres du Bureau et du Conseil d'Administration sont instamment priés d'arriver à 13 h. 1/2 précises.

Ordre du jour

- 1^o Lecture du procès-verbal de la dernière séance;
- 2^o Admission des nouveaux membres;
- 3^o Nomination du Comité d'organisation et des Membres du Jury du Concours de Cahors.
- 4^o Questions diverses.

Marché du travail

L'Officiel publie la situation du marché du travail pendant la semaine du 22 au 27 septembre 1919, dans le Lot. Nombre de déplacements: 17 hommes, 9 femmes.

Demandes d'emploi non satisfaites: 1 homme, 2 femmes.

Offres d'emploi non satisfaites (usieurs et manoeuvres industriels): 10 hommes, 7 femmes.

Autres travailleurs: 5 hommes, 3 femmes.

LES CAMPAGNES DU 7^e D'INFANTERIE (1914-1919)

(Suite)

Après trois semaines de ces durs combats, le Régiment est relevé et passe en réserve dans les bois de la Ferme Piémont où il ne reste pas longtemps.

Le 4 mars, il reçoit l'ordre de s'emparer de la tranchée S K, à l'ouest de Perthes. C'est un morceau dur à enlever, paraît-il ! Le 1^{er} bataillon est chargé de ce soin, sous les ordres du Commandant Schmuckel. Le lendemain, il prend ses positions de combat et, à l'heure indiquée, il se lance sur la tranchée SK avec la même fougue que sur les tranchées Brunes. Le Lieutenant Gensac, Commandant une compagnie, a la tête traversée par une balle au moment du départ. Il tombe en disant au Sous-Lieutenant Vincent : « Va, mon petit, et fais ton devoir. »

Les autres Commandants de compagnie (Capitaine Thinius et de Romanet) sont tués dès le départ, en tête de leurs hommes. Ceux-ci n'ont plus qu'une idée : Venger leurs Chefs !

La tranchée est conquise de haute lutte. Les prisonniers sont parqués dans un coin et gardés par un seul homme.

Une contre-attaque lancée immédiatement par l'ennemi donne lieu à des combats épiques. L'Adjudant Bousquet, sommé de se rendre par un officier boche, lui brûle la cervelle, puis, s'emparant d'un fusil, abat coup sur coup 6 Allemands qui s'avancent dans un boyau. Près de lui, le soldat Deyma reçoit d'un Officier allemand un coup de sabre qui lui coupe le doigt. Deyma enfonce sa baïonnette jusqu'à la garde dans le ventre du boche et en étrangle un autre.

La contre-attaque est repoussée. Deux mitrailleuses allemandes sont envoyées à l'arrière et l'une d'elles remise à la salle d'Honneur du Régiment.

Bousquet et Deyma reçoivent la Médaille Militaire sur le Champ de Bataille; le Lieutenant Gensac et le Sous-Lieutenant Vincent sont nommés Chevaliers de la Légion d'Honneur.

Le succès est complété par les 2^e et 3^e bataillons qui sont engagés peu après et s'emparent des dernières tranchées constituant l'ouvrage S K. Le Lieutenant Popis se distingue tout particulièrement et reçoit la Croix d'Honneur.

Du 11 au 23 mars, le Régiment occupe le Secteur au Nord de Menil-les-Hurlus. Nos tranchées ne sont séparées de celles des Allemands que par quelques mètres, ce qui empêche les artilleurs adverses de tirer sur les premières lignes.

On se fatigue à bout portant.

Le 23, le 7^e est relevé définitivement et envoyé au repos à Bussy-le-Château en attendant une nouvelle destination.

L'offensive de Champagne est terminée pour nous. Depuis la bataille de la Marne, le 7^e s'est battu presque sans arrêt, allant partout où il y avait des coups à donner et à recevoir: en Argonne, à Beauséjour, à Perthes, à Menil. Partout où il a frappé, l'Allemand a reculé !

(A suivre).

Lauzès

C'est avec plaisir que nous avons appris que Mme Capoulade, institutrice à Lauzès, avait obtenu le poste de Sabadel-Lauzès qu'elle sollicitait.

Notre nouvelle institutrice est Mlle Marcelle Couderc, fille du sympathique instituteur en retraite d'Arcambal.

Nous offrons à Mlle Couderc, nos meilleurs souhaits de bienvenue.

Saint-Pierre-Toirac

Samedi ont eu lieu à Saint-Pierre-Toirac les obsèques de M. Casimir Larnaudie, agronome, ancien élève des écoles d'Agriculture du Montat et de Montpellier, décédé de presque subitement.

M. Casimir Larnaudie était l'oncle de M. le docteur Larnaudie conseiller général.

Une nombreuse assistance avait tenu à donner au dévoué docteur un nouveau témoignage d'estime et de sympathie.

Nous lui adressons nos bien sincères condoléances.

Cajarc

Mariage. — On annonce le prochain mariage de M. Arsène Lafferrerie avec Mlle Eugénie Cancès.

Nous adressons aux nouveaux époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Lentillac-St-Blaise

Enseignement primaire. — C'est avec un très vif regret que notre population a appris le départ de Mlles Bonnays et Rouchevrolles nos sympathiques institutrices. Pendant les deux années qu'elles ont restées parmi nous, elles ont fait preuve du plus grand dévouement et de science pédagogique.

Par leur bonne humeur et leur zèle, elles avaient su s'attirer l'affection de leurs élèves et la sympathie reconnaissante des habitants de notre petite localité. Nos vœux les plus chers les accompagnent dans leurs nouveaux postes où elles

talement elles s'acquerront rapidement l'estime et la considération dont elles jouissaient ici.

Nous adressons, à Mme et M. Mouysset qui les remplacent, nos souhaits de cordiale bienvenue.

Saint-Céré

Réunion de Poilus. — Dimanche dernier, dans la grande salle de la mairie, a eu lieu une importante réunion publique organisée par l'Union des Combattants du Lot. Aux anciens poilus venus pour l'entendre, M. Canon, président départemental, fit une conférence sur la loi des pensions (traitant en particulier les points suivants : la reconnaissance du droit à la réparation du dommage causé par les blessures ou la maladie, les droits des veuves et ascendants, les garanties des mutilés devant le tribunal des pensions. M. Canon termina la causerie en donnant lecture du programme détaillé qui serait proposé aux candidats aux prochaines élections. Ce n'est pas aux futurs candidats à développer un programme. C'est aux poilus qu'il appartient de leur en imposer un.

Constitution du bureau: président Robert le Houelleur; vice-président, Landes Louis; secrétaires-trésoriers, Rogé Joseph, Delpic Joseph; assesseur, Lacarpouse Adrien.

Souillac

NOS MONUMENTS

(Suite)

L'arcature sur le tympan de laquelle se développe la légende que nous venons de décrire est soutenue, avons-nous dit plus haut, par deux piliers engagés dont l'étrange décoration, celle de la face du pilier de droite (I), déconcerte l'imagination du spectateur.

Nombreux sont les historiens de l'art, visiteurs de notre église, qui se sont arrêtés épatés devant cet enchevêtrement de bêtes rouillées et nattées autour des fines colonnettes qui en forment les arêtes et qui n'y ont vu qu'une fantaisie d'artiste de génie sans en chercher l'explication.

Après avoir signalé certains rapports de cette composition avec des manuscrits saxons et nous avoir avertis que l'artiste a pu les connaître et s'en inspirer, Viollet-Duc ajoute : « Il serait difficile de donner la signification de cette sculpture » et laisse le problème à résoudre.

Sans nous dissimuler les difficultés que présente, en effet, l'étude de ces animaux, les uns réels les autres fantastiques, nous avons essayé de pénétrer l'énigme de la colonne. Nous croyons en avoir trouvé une interprétation qui nous semble une certitude.

Nous allons la soumettre à nos lecteurs telle qu'elle résulte de nos recherches. Nous les prévenons que dans ce qui va suivre, nous ne contredisons aucune explication précédente, il n'en existe pas.

Si, à première vue, on songe à toutes les bêtes apocalyptiques jetées là pêle-mêle, un examen plus attentif fait bien vite découvrir que ce désordre n'est confus qu'en apparence et qu'il est savamment ordonné; on pressent que cet extraordinaire mode d'ornementation a ici plus qu'une valeur décorative, on le devine guidé par une inspiration qui tend à aboutir à une cause finale et composé à l'aide d'un langage obéissant à des règles et à des traditions.

Ce langage resté longtemps mystérieux et sur lequel des publications du siècle dernier appelaient l'attention des chercheurs, trouvait sa source dans l'interprétation des Ecritures et aussi dans certaines compositions du Moyen-Age connues sous le nom de Bestiaires, Volucraires et Lapidaires.

Ces compositions étaient des traités en vers sur les animaux, les oiseaux et les pierres précieuses. Elles formaient dès les premiers siècles de l'Eglise la base du Symbolisme chrétien à qui partout et toujours s'est mêlé à l'enseignement des petits, s'est fait le livre de ceux qui ne savaient pas lire.

Le plus ancien de ces ouvrages le Physiologus, a pour auteur Philippe de Thaon qui écrivait en Angleterre dans le premier tiers du douzième siècle.

Dès le début de son ouvrage il prévient le lecteur qu'il a extrait son sujet d'un traité latin, dont il ne nomme pas l'auteur, mais qui remonterait au septième ou huitième siècle.

Dans le cours de son travail il trouve moyen de tirer morale de tous ses sujets; il croit apercevoir dans les différentes espèces d'animaux les symboles de tous les vices et de toutes les vertus.

Propagés par la prédication, par l'enseignement des écoles et par les poésies populaires les sujets traités dans les Bestiaires étaient devenus de bonne heure familiers à tous les fidèles. Les arts qui avaient pour mission de les reproduire en peinture et en sculpture leur empruntèrent une foule de détails dont un grand nombre restent encore pour nous inexplicables qui, à cette époque, n'offraient

(I) Nous ne parlerons pas de celle du pilier de gauche, d'ailleurs à peine commencée; il est permis de supposer que l'imagerie a dû mourir pendant l'exécution de son travail.

aucune difficulté de compréhension. Tous les chrétiens avaient que bêtes et oiseaux représentaient des allusions bibliques, des traditions légendaires, certains vices, certaines vertus.

A suivre.

Les bienfaits de l'étatisme en Russie

Au cours d'une conférence, M. Bokanowski, député de la Seine, vient de montrer les résultats déplorables qu'ont obtenus les Bolcheviks par la nationalisation des industries privées.

Nous relevons quelques chiffres intéressants : Du 1^{er} Janvier 1918 à Mars 1919, le nombre des ouvriers a baissé de 60 % à Pétrograd.

Les usines Poutiloff, le Creusot russe, occupaient au 1^{er} Janvier 1918, 18.728 ouvriers; six mois après elles n'en employaient que 4.728. Dans le même délai, 17 autres entreprises nationalisées passaient d'un total de 33.022 ouvriers à 16.742 seulement.

Les journaux bolcheviks constatent ces résultats par un délicieux euphémisme : « La disparition du Profitariat ». C'est vrai, il a disparu dans les campagnes, à la recherche du travail et de la nourriture que l'expérience étatiste leur a ôtée.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 55.

Le projet de loi électoral

La Chambre a discuté, dans la matinée, en seconde lecture, le projet de loi électoral.

La grève des spectacles

On croit qu'un accord définitif sera signé ce soir. L'entente serait complète et définitive.

Graves incidents en Bavière occupée

De Zurich : Un nouvel incident s'est produit à Ludwigshafen. Des ouvriers allemands assaillent des soldats français à la sortie de l'usine et les poursuivent jusqu'au poste français. Il y a deux morts.

Le Traité au Sénat

Le rapport de M. Léon Bourgeois sur le Traité a été distribué, ce matin, aux sénateurs. Le rapport déclare que la paix mondiale n'apporte pas le repos, mais exige le travail.

L'Australie pour la France

De Melbourne : Le Sénat australien a ratifié la Convention assurant la protection de la France contre une agression allemande éventuelle.

En Turquie

De Constantinople : Le nouveau grand vizir a entamé des pourparlers avec Mustafa Kemal qui a pris le pouvoir en Asie-Mineure.

Troubles en Prusse

De Zurich : Le ministre de l'Intérieur prussien a déclaré qu'il faut s'attendre à de nouveaux troubles dans la capitale par suite des difficultés économiques.

Situation tendue dans les Pays Baltes

De Berlin : La situation, dans les Etats Baltes, est très tendue. Lettons et Allemands se préparent furieusement au combat. Les troupes allemandes tenteront de s'emparer de Riga.

La santé de M. Wilson

De Washington : Malgré le dernier bulletin rassurant, les docteurs déclarent que M. Wilson n'est pas encore hors de danger.

MAGASINS du PRINTEMPS -- Cahors

ACTUELLEMENT Mise en vente avant inventaire avec baisse de prix Voir aux étalages les articles affichés

On demande

des OUVRIÈRES et des OUVRIERS Travail assuré toute l'année S'adresser à M. FARGE, 6, av. de la Gare, Cahors.

AVIS AU PUBLIC

VENTE DE CHEVAUX

Une vente de 22 chevaux arabes entiers aura lieu le 11 octobre 1919 à Toulouse. Le certificat d'éleveur et le ticket de priorité n'ont pas à être produits.

Etablissements BRUEL, Fils

SOULLAC (Lot)

ATELIERS DE RÉPARATIONS D'AUTOMOBILES ET MOTEURS

Sous la direction de M. JULLIA Mécanicien-spécialiste des 1^{res} maisons de construction de Paris

Réparations et mise au point de tous véhicules et moteurs. — Pièces détachées. — Soudure autogène. — Travaux de tour. — Réparations de carrosseries. — Garnitures de capotages. — Remise en état de magnétos. — Réparations et charges d'accumulateurs. — Accessoires. — Pneumatiques. — Bougies. — Transports marchands par camions-automobiles. — Locations de voitures automobiles pour courses et tourisme.

Section Electrique

SOUS LA DIRECTION DE M. LEIBINSON, Ingénieur électrochimiste diplômé.

Installations basse et haute tension. — Force. — Lumière. — Sonneries. — Téléphones. — Réparations dynamo et magnétos. — Bobinage C. C. et C. A. — Surveillance et entretien d'usines. — Etudes. — Calculs. — Dessins. — Fourniture de matériel.

Télégrammes : BRUEL, Souillac.

TÉLÉPHONE : 4.

Huiles et Savons

Demandeur tarif à MOUTCHAL, Salon (B.-du-R.). Agents acceptés

VENTE

DE

FONDS DE COMMERCE

Par acte sous-seing privé, du quatorze septembre mil neuf cent dix-neuf, enregistré à Cahors le vingt-quatre du même mois.

M. Jules CALMEJANE-COURSE, négociant, domicilié à Cahors, rue du Maréchal Foch, n° 9, a vendu

à la Société Anonyme « Paris-France », au capital de quarante millions de francs, entièrement versés, dont le siège social est à Paris, boulevard Voltaire, n° 137,

le fonds de commerce qu'il exploite à Cahors, rue du Maréchal, Foch, n° 9, sous la dénomination : « Au Printemps » et qui a pour objet la draperie, les tissus, la haute nouveauté, les vêtements faits sur mesures, la confection, ainsi que les objets d'ameublement.

Conformément à la loi du dix-sept mars mil neuf cent neuf, les créanciers du vendeur sont avertis que, s'ils croient devoir faire opposition au paiement du prix, ils devront former cette opposition dans le délai de dix jours en l'étude de Me SÉ-GUY, avoué, cette étude ayant été choisie comme domicile élu.

Le présent extrait est publié à la diligence de la Société « Paris-France ».

Le Gérant : A. COUESLANT.

Imprimerie COUESLANT (personnel intéressé).

LES VAINCUS DE LA VIE

Le Fils d'un Voleur

PAR

JULES MARY

III

BILAN DE STANISLAS CHATILLON

Du ciel, devenu sombre, descendait une paix profonde que troublait, seule, la rivière en luttant contre les barages. Ils marchaient en silence, et déjà ils apercevaient les premières maisons des Chocats, lorsque Gerbert fut surpris par un bruit qu'il ne s'expliquait pas, et qui s'amplifia, étrange, en résonnant dans la vallée.

M. Bernerct eut un sourire triste : — C'est la mère Lecoupey qui toussait...

Elle est poitrinaire... Elle en a pour une paix quand elle s'y met, la pauvre femme... Les gens des Chocats et de Ceaulmont le savent bien. Sans lui vouloir de mal, et simplement parce que chacun, ayant ses peines, est sensible aux peines des autres, ils se sont habitués à considérer la vieille comme un baromètre... On l'entend des deux côtés de la vallée... et pas un alors qui ne dise : « C'est signe de changement de temps ! »

Nous allons passer devant sa maison, voulez-vous ?

— Oui, cela me donnera plus de courage pour la vie que j'ai choisie.

Le sentier se pliait et se déplaçait en se rapprochant de la rivière. Ils longèrent les bâtiments d'un moulin dont les vannés étaient baissés. Derrière une haie, M. Bernerct arrêta Gerbert, et lui montrant une maison, noire dans le noir des ténèbres : — C'est le moulin de Rollinet.

Le père, la mère, le fils, les ouvriers étaient à table. On entendait un bruit de ferraille dans des assiettes. Et pas un mot. Cela se passait dans l'ombre, dans la nuit, à la hâte, tristement.

Le notaire expliqua : — Ils prennent leurs repas sans lumière, par économie.

Le sentier rejoignait un chemin vicinal, très creux, pierreux, pareil plutôt à un fossé sans eau. Deux haies de ronces rampantes, entremêlées d'orties, entretenaient l'humidité d'une boue gluante que l'été ne séchait pas. Une odeur mécageuse montait des mares aux eaux lourdes.

Près d'uneasure dont le toit s'effondrait, la route était coupée par un triangle de vive lumière. Et des voix bruyantes, des chants troublaient la nuit, — avec parfois des rires interminables. Et des bouteilles alors se choquaient contre des verres.

Ils penchèrent la tête et ils virent ceci :

Devant la porte ouverte, ils étaient attablés trois femmes et un homme... Deux des femmes étaient ivres... L'autre, très jeune, grave et pâle, ne

riaît pas, n'avait point bu, le buste affaissé, comme par la fatigue d'une journée de travail, jolies, avec des yeux vagues et des cheveux cendrés.

— La famille Lecoupey, murmura le notaire...

L'homme chanta une chanson de guinguette, ordurière. Il appuyait longuement, d'un coup de gorge significatif, sur les images ou sur les mots obscènes. Après quoi, choc de bouteilles et tintement de verres.

— Philippe aura réussi quelque mauvais coup, et la fantasia lui sera venue de faire bombance chez sa mère, où justement Jeanne-Marie, l'aînée des filles, est arrivée hier... dans une toilette !

Le bon notaire soupira.

— Du reste, voyez !...

C'était une grande fille à l'air hété par l'ivresse, avec des lèvres fortes et sanglantes